

Pornographie juvénile : signalements en hausse de 300 %

Le service pancanadien de signalement dévoile ses statistiques du premier trimestre

WINNIPEG (Manitoba), le 9 juin 2005 -- Cyberaide.ca annonce aujourd’hui des résultats saisissants au terme de son premier trimestre à titre de service pancanadien de signalement en ligne des enfants exploités sexuellement. Ces résultats mettent en lumière l’étendue et la gravité de ce problème.

Dans les trois mois qui se sont écoulés depuis son lancement officiel du 24 janvier jusqu’au 30 avril 2005, Cyberaide.ca a reçu 1 394 signalements d’enfants exploités sexuellement sur Internet. Ce nombre est en hausse de 298 % comparativement aux 350 signalements reçus dans les trois mois qui ont précédé le lancement du service de signalement, alors qu’il était encore un projet pilote. À eux seuls, les signalements de pornographie juvénile sont passés de 268 à 1 148, une hausse de 328 %.

Depuis son lancement pancanadien, Cyberaide.ca a reçu plus de 600 signalements de matériel jugé conforme à la définition de l’exploitation sexuelle des enfants au sens du Code criminel (Canada). Ces signalements, qu’ils soient d’origine canadienne ou étrangère, ont été transmis à la police pour enquête.

« La police vous dira que ces chiffres n’illustrent que de la partie visible de l’iceberg, soutient Lianna McDonald, directrice générale de Child Find Manitoba, l’organisme sans but lucratif qui administre Cyberaide.ca. Songez au nombre de jeunes victimes innocentes que ces chiffres dissimulent : beaucoup sont des enfants en bas âge qui subissent des agressions souvent horribles. C’est ignoble; ça fend vraiment le cœur. »

« Protéger nos enfants est l’affaire de tous. C’est pourquoi le gouvernement du Canada a conclu un partenariat avec Cyberaide.ca dans le cadre de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l’exploitation sexuelle sur Internet,» a déclaré l’honorable Anne McLellan, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. « Ces statistiques démontrent de quelle façon la population canadienne peut aider les autorités à lutter contre l’exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Je félicite Cyberaide.ca des efforts qu’il a déployés pour protéger nos enfants et j’espère de tout cœur que notre partenariat se poursuivra. »

« Ces nouvelles statistiques montrent clairement qu'il importe de continuer à éduquer les Canadiens au sujet du contenu illégal et offensant sur Internet, » a annoncé l’honorable David L. Emerson, ministre de l’Industrie. « C’est pourquoi nous sommes fiers de soutenir Cyberaide.ca et pourquoi le gouvernement du Canada a créé des portails éducatifs comme Cyberaverti.ca. Nous devons faire en sorte qu’Internet soit un endroit plus sûr. »

Faits saillants (24 janvier-30 avril 2005)

Les comparaisons sont établies par rapport à une période d'égale durée, soit les 98 jours précédant le lancement pancanadien, alors que le service de signalement était encore un projet pilote. D'autres statistiques sont publiées en ligne:

http://www.cybertip.ca/fr/cybertip/media_releases/

- 2 228 000 requêtes enregistrées sur le site Web depuis le lancement comparativement à 871 000 avant le lancement
- Le nombre de signalements reçus est passé de 350 à 1 394 (hausse de 298 %)
- Les signalements de pornographie juvénile sont passés de 268 à 1 148 (hausse de 328 %)
- Les signalements de cyberprédation (entraîner un enfant à rencontrer un étranger) sont passés de 30 à 67
- Les signalements en provenance de Colombie-Britannique sont passés de 21 à 114 (hausse de 442 %)
- Les signalements en provenance de l'Ontario sont passés de 69 à 191 (hausse de 176 %)
- Les signalements en provenance de Nouvelle-Écosse sont passés de 3 à 17 (hausse de 467 %)
- Les quatre provinces d'où viennent le plus grand nombre de signalements sont l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Alberta
- Les demandes de matériel de sensibilisation et de renseignements sont passées de 51 à 149 (hausse de 192 %)

Mme McDonald observe que Cyberaide.ca et la campagne de sensibilisation à la pornographie juvénile déployée au lancement du service de signalement ont manifestement de l'écho dans la population.

« La population canadienne répond à notre appel, souligne-t-elle. Quand les gens tombent sur de la pornographie juvénile en ligne, ils la dénoncent. À l'évidence, les Canadiens et les Canadiennes veulent enrayer la violence sexuelle faite aux enfants sur Internet, et je les applaudis. »

Parti d'un projet pilote au Manitoba en septembre 2002, Cyberaide.ca est devenu officiellement, en date du 24 janvier 2005, le service pancanadien de signalement des enfants exploités sexuellement sur Internet.

Cyberaide.ca est né d'un partenariat entre les secteurs public et privé et les forces de l'ordre pour lutter contre la maltraitance envers les enfants sur Internet. En mai 2004, le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile a annoncé un accord de financement de cinq ans pour appuyer Cyberaide.ca. En juillet 2004, Bell Canada a annoncé un important accord de contribution de trois ans pour aider à garantir la continuité et la santé financière du programme. De nombreuses sociétés privées ont en outre fourni un soutien financier considérable à Cyberaide.ca, dont Microsoft, Telus, Shaw et Rogers.

La population est fortement encouragée à dénoncer la pornographie juvénile en ligne au www.cyberaide.ca ou par téléphone au numéro sans frais 1-866-658-9022.

Renseignements :

Patrick Bergeron, conseiller en communication
Cyberaide.ca
(204) 945-0883

Relations avec les médias
Sécurité publique et Protection civile Canada
(613) 991-0657

Relations avec les médias
Industrie Canada
(613) 943-2502